

La date du procès opposant Said Sadi à Hichem Aboud fixée

L'ex-président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), M Said Sadi affrontera à la barre le 30 juin 2023, l'ancien militaire établi en France M. Hichem Aboud.

La justice française a choisi le 30 juin 2023, comme date pour le procès qui oppose les deux hommes. ''Le procès en appel qui m'oppose au dénommé Salim Laibi aura lieu à Aix en Provence le 14 novembre. Celui que j'ai intenté au capitaine Aboud, pour les mêmes motifs que ceux pour lesquels a été condamné Laibi, aura lieu le 30 juin'', a écrit Said Sadi sur sa page facebook.

Pour rappel, Said Sadi a déposé plainte pour diffamation contre Hichem Aboud.